



Michele Prandi

Université de Gênes
Italie

 <https://orcid.org/0000-0002-6223-6946>

Les relations transphrastiques à la frontière entre la phrase et le texte

Interclausal relations at the boundary between sentence and text

Abstract

Interclausal relations are traditionally studied within the framework of the complex sentence of endocentric subordinative form. However, there is no essential correlation between interclausal linkage and complex sentence. Interclausal relations are not meanings of subordinate clauses but conceptual relations that bridge saturated processes of equal rank. According to this premise, complex sentence is only one option for the expression of interclausal relations, along with text. Moreover, if we compare the competing structures, it turns out that the unmarked form of expression is not complex sentence but text. While a complex sentence imposes a hierarchic syntactic structure on a symmetric conceptual structure, the structure of the text and the conceptual structure of interclausal relations are isomorphic. As a marked option, the choice of complex sentence requires a specific functional motivation, which does not involve the ideation of the link itself but the communicative perspective: its function is to impose a layered communicative perspective on the connexion, which is distributed between foreground and background information.

Keywords

Interclausal relations, complex sentence, text, up-bottom structures, bottom-up structures

Le projet en commun avec Gaston Gross qui a abouti à la publication de la monographie *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique* (Gross & Prandi, 2004) se fondait sur l'hypothèse qu'une seule et même relation transphrastique – dans notre cas, le but – pouvait déboucher sur un nombre très élevé de formes d'expression linguistiques aux propriétés structurales et aux contenus sémantiques différents, ouvertes aux choix des locuteurs. Une telle approche présupposait l'indépendance des relations transphrastiques de leurs formes

d'expression linguistiques, et particulièrement la remise en question de l'un des piliers de l'approche traditionnelle. Dans la tradition grammaticale, en effet, les relations transphrastiques sont associées à la phrase complexe, et notamment à la structure endocentrique subordinative qui contient une proposition principale indépendante et une proposition subordonnée en position de marge¹ : par exemple, *Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine*. Dans cette optique, l'étude des relations transphrastiques se réduit à l'étude d'une poignée de propositions subordonnées étiquetée chacune avec le nom de la relation qu'elle est censée exprimer.

Le premier pas de notre projet commun ne pouvait être qu'une définition des relations transphrastiques indépendante de leurs formes d'expressions changeantes, et donc une définition qui se plaçait explicitement sur le plan des structures conceptuelles. L'objectif, dans le cas particulier, n'était pas en premier lieu de décrire la structure des propositions subordonnées dites finales mais d'identifier la structure conceptuelle de la relation entre une action et son but pour décrire ensuite de façon exhaustive l'éventail de ses formes d'expression hétérogènes. Gaston Gross voyait dans les relations transphrastiques autant de prédicats de deuxième ordre, à savoir des prédicats qui prennent comme arguments non pas des référents mais des procès saturés. La cause, par exemple, est un prédicat qui prend comme arguments deux événements du monde des phénomènes naturels ; le but, pour sa part, prend comme arguments une action humaine et une action ou un événement du monde naturel. Dans l'idée de Gaston Gross, j'ai reconnu tout de suite la même charpente conceptuelle qui était à la base de ma propre conception de grammairien philosophe, qui voyait les relations transphrastiques comme autant de relations conceptuelles entre procès saturés. Dans les deux perspectives, les relations transphrastiques sont dissociées à jamais de l'idée de subordination : les procès connectés se placent au même niveau, sont indépendants l'un de l'autre et sont les deux dominés par une relation qui crée un véritable pont conceptuel. La structure conceptuelle n'est pas en tant que telle subordinative mais symétrique, et ce n'est que l'expression dans la phrase complexe subordinative qui la change en une structure sémantique asymétrique. Si la forme d'expression est à son tour symétrique, comme il arrive dans la coordination et dans la juxtaposition, toute trace de subordination disparaît. Si la coordination appartient, comme la subordination, à la syn-

¹ L'étiquette *marge* (Longacre, 1985(2006)) est préférable à celle traditionnelle de *circonstanciel* du fait que les rôles non argumentaux incluent des couches différentes, et notamment les marges extérieures du procès, qui sont des circonstanciels au sens strict, les marges du prédicat, et les modificateurs du verbe (Prandi, 2004 : 268–276).

taxe de la phrase complexe, la juxtaposition nous transfère dans la dimension du texte cohérent.

Dans ma contribution à cet hommage, je me propose de tracer un bilan sur la position de la connexion transphrastique à la frontière entre la phrase et le texte. Pour ce faire, je commencerai par une analyse de la phrase complexe et de la place de la connexion transphrastique parmi ses structures et fonctions différentes. Ensuite, je vais souligner une affinité d'élection profonde entre la structure de la connexion transphrastiques et la structure des textes, qui brise son association millénaire avec la subordination grammaticale. Finalement, le tournant textuel pousse à revenir sur la phrase complexe dans une optique renversée : si la phrase complexe n'est pas le moyen d'expression d'élection des relations transphrastiques mais un choix marqué et, en tant que tel, motivé par une fonction spécifique, il faut s'interroger sur les raisons qui peuvent pousser un locuteur ou un écrivain à prêter à une structure symétrique une forme d'expression subordinative.

1. Deux structures et deux fonctions pour la phrase complexe

La phrase complexe subordinative est une phrase qui contient au moins une phrase, généralement appelée proposition, parmi ses constituants (Riegel, Pellet & Rioul, 1994 : 469). Dans les exemples suivants, la proposition subordonnée occupe les positions de sujet (1), de complément (2), de marge du prédicat (3), de circonstanciel externe au procès (4), de modificateur du verbe (5) et de modificateur du nom (6) :

1. C'est dommage que tu sois arrivé en retard
2. Luc craint qu'un orage va arriver
3. Luc a envoyé un message à Anne pour se féliciter avec elle
4. Quand il pleut, Marie ne sort jamais
5. Pierre marchait en trébuchant
6. La villa que tu vois au sommet de la colline a été projetée par Le Corbusier

Comme un constituant dans la phrase simple, une proposition subordonnée peut occuper une position d'argument ou de marge dans la phrase complexe. La distinction entre la proposition argumentale et la proposition marginale est tranchée, et se fonde sur des critères relevant de la structure syntaxique, du contenu

sémantique et de la fonction. Dans le cadre de mon argumentation, la différence de fonctions est stratégique.

Dans une phrase complexe qui contient une proposition subordonnée en position de marge, nous pouvons isoler un noyau – une proposition principale indépendante – et une proposition subordonnée non indépendante sur le plan syntaxique. Dans la phrase complexe *Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine*, par exemple, il est possible d'isoler une phrase complète qui exprime un procès saturé indépendamment de la proposition subordonnée: *Le mur s'est effondré*. Dans une phrase complexe qui contient une proposition subordonnée en position d'argument, au contraire, il est impossible d'isoler une proposition principale indépendante. La raison est manifeste: la proposition qui exprime un argument est un constituant essentiel à l'intégralité conceptuelle du procès et à la bonne formation syntaxique de la phrase. Si de la phrase complexe *Luc craint qu'un orage va arriver* nous enlevons la phrase subordonnée, ce qui reste – *Lu craint* – n'est pas un noyau de phrase indépendant mais une séquence de mots dépourvue d'une structure en constituants.

Pour la même raison, une subordonnée marginale peut être séparée du noyau de la phrase principale et spécifiée dans une phrase indépendante qui forme avec la première un texte cohérent. Si la subordonnée exprime une circonstance externe, la reformulation contient une reprise anaphorique du noyau du procès en position de sujet du verbe *se passer*: la phrase complexe *Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine*, par exemple, peut être reformulée dans le fragment de texte *Le mur s'est effondré. Cela s'est passé parce qu'il a plu pendant une semaine*. Si la subordonnée exprime une marge d'un prédicat d'action, la reformulation contient le pro-prédicat *le faire*, qui reprend le prédicat de l'action principale conservant son sujet: la phrase complexe *Luc a envoyé un message à Anne pour se féliciter avec elle*, par exemple, peut être reformulée comme *Luc a envoyé un message à Anne. Il l'a fait pour se féliciter avec elle*. Une proposition argumentale, au contraire, n'admet aucune des deux reformulations. La reformulation *George craint. Cela se passe qu'il va pleuvoir* échoue pour deux raisons: elle est incohérente parce qu'elle traite la séquence *Georges craint* comme si c'était un noyau de phrase saturé prêt à être repris par une anaphore saturée comme *cela*; dans la deuxième phrase, en outre, le verbe *se passer* n'arrive pas à intégrer la phrase subordonnée dans une structure bien formée et signifiante. La reformulation *George craint. Il le fait qu'il va pleuvoir* échoue pour des raisons semblables: le pro-prédicat *le faire* traite un verbe non saturé comme s'il était un prédicat et n'arrive à intégrer la phrase subordonnée ni dans une structure syntaxique bien formée ni dans une relation sémantique. La conclusion est incontournable: la phrase complexe qui contient une pro-

position subordonnée argumentale n'est pas l'issue de la combinaison de deux phrases².

Sur le plan du signifié, la phrase complexe qui contient une subordonnée argumentale construit un seul procès complexe, formé d'un procès superordonné – dans notre exemple, la crainte d'une personne – qui contient comme argument un procès enchâssé : la pluie, objet de la crainte. Quand elle contient une subordonnée marginale, la phrase complexe contient deux procès saturés indépendants : dans nos exemples, l'effondrement du mur et la pluie, l'envoi du message et les félicitations.

La différence sémantique nous amène tout droit à la différence qui est pertinente pour notre sujet, à savoir la différence fonctionnelle. À la différence de ce qui se passe dans la phrase simple, les fonctions des phrases argumentales et des phrases marginales ne sont pas simplement différentes : elles sont incommensurables.

La fonction d'une phrase simple est la mise en œuvre d'un procès. À cette fonction répondent, de façon différente, tant les arguments que les marges. Les arguments saturent le verbe principal pour former le noyau du procès ; les marges expandent le noyau avec des relations conceptuelles cohérentes qui l'enrichissent. Entre les arguments et les marges, donc, il y a continuité fonctionnelle. Dans la phrase complexe, la continuité fonctionnelle est brisée.

² La définition de la phrase complexe comme combinaison de deux phrases est partagée par la tradition grammaticale et par la recherche typologique. La grammaire de Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 469), par exemple, caractérise la phrase complexe comme l'une des stratégies disponibles pour combiner deux phrases, à côté de la juxtaposition, de la coordination et de l'insertion : « Les phrases complexes se distinguent traditionnellement selon leur mode de composition, c'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes P_1 , P_2 , etc. [...] s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite *matrice* P_0 ». Les exemples de subordination donnés contiennent l'un une proposition subordonnée marginale – *Bien que les chiens aboient, la caravane passe* – et l'autre une subordonnée complétive – *J'attends que la caravane passe* – en contradiction avec l'affirmation qu'on lit quelques pages après, qui nie la présence d'une proposition principale indépendante dans la subordination complétive : « la subordonnée complétive est une partie de la principale au même titre que l'est le complément d'objet nominal ». Dans la recherche typologique, la subordination est généralement définie comme une forme de « linkage » entre une « main clause » et une ou plusieurs phrases subordonnées (Lehmann, 1988), ce qui implique que le terme *subordination* est un terme hyperonyme qui domine les hyponymes *subordination complétive* et *subordination adverbial* (Lehmann, 2018 : 30). Cristofaro (2003 : 2) définit toutes les formes de subordination, et notamment « complement, adverbial and relative relations » comme « an asymmetrical conceptual/pragmatic relation between linked S[tates] o[f] A[ffair]s ». Une exception est Matthiessen, Thompson (1988) : à leur avis, dans la subordination argumentale « we do not have a clause combination [...] but simply a case of one clause functioning as a constituent, a complement, within another clause » (279).

La fonction des phrases argumentales est identique à celle des arguments dans la phrase simple, à savoir la mise en œuvre du noyau d'un procès grâce à la saturation de la valence du prédicateur³. Le procès n'est pas simple mais complexe, du fait qu'il contient un procès parmi ses arguments, mais il est unique, et sa construction n'est achevée qu'au moment où la subordonnée argumentale est intégrée dans sa structure : *George craint qu'il aille pleuvoir*. À la différence d'une marge d'une phrase simple, une phrase marginale n'a pas la fonction d'enrichir le procès mis en place par le noyau, mais de le relier à un procès logiquement indépendant dans une relation conceptuelle : la phrase complexe *Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine*, par exemple, relie deux procès indépendants – l'effondrement du mur et la pluie – dans une relation de cause qui domine les deux. La conclusion est que la phrase complexe qui contient une phrase subordonnée marginale est l'issue de la combinaison de deux phrases indépendantes ; elle est donc un instrument de la connexion transphrastique à côté de la coordination et de la juxtaposition.

Après avoir identifié la fonction de la phrase subordonnée marginale avec la mise en place de relations transphrastiques, je vais maintenant analyser un échantillon représentatif de structures conceptuelles indépendantes, et notamment le microsystème formé par la cause, le motif et le but, avec un double objectif : démontrer l'indépendance et la priorité logiques des relations conceptuelles par rapport aux formes d'expression et remettre en question la corrélation électorale entre relations transphrastiques et phrases subordonnées.

2. La connexion transphrastique : de la phrase complexe au texte

2.1. Les relations transphrastiques comme structures conceptuelles

Les linguistes sont traditionnellement méfiants sur la possibilité de décrire avec exactitude les structures conceptuelles indépendamment de leurs formes d'expression linguistique ; cette idée, cependant, est dépourvue de fondement. À côté d'une grammaire des formes d'expression, l'usager de la langue maîtrise un système tout aussi solide de concepts cohérents partagés par-delà les frontières de chaque communauté linguistique, qui fournit sa matière première à la

³ Le terme *prédicateur* (*predicator*) est utilisé par Lyons (1977 : 434) pour distinguer le pivot prédicatif d'une prédication de la relation grammaticale de prédicat (*predicate*).

mise en forme sémantique de la part des expressions linguistiques. Les expressions linguistiques ne fondent leurs signifiés ni sur la « nébuleuse », dont parle Saussure (1916(1978)), ni sur le « sable » de Hjelmslev (1943(1971)) mais sur un terrain solide de structures conceptuelles partagées. C'est la raison pour laquelle le « tournant linguistique » en philosophie (Rorty, 1967) doit être complété par un tournant philosophique en linguistique. Si le tournant linguistique en philosophie naît de la conscience que la voie d'accès privilégiée aux structures conceptuelles passe par une analyse fine de leurs formes d'expression linguistiques, le linguiste ne peut pas non plus oublier que la description des expressions linguistiques signifiantes demande un accès direct, indépendant des aléas du codage linguistique, à un système de concepts cohérents et à leurs conditions de cohérence : à une véritable grammaire des concepts. La description des formes d'expression linguistiques des relations transphrastiques demande comme condition préalable une description indépendante du contenu conceptuel de chacune e de ses conditions de cohérence. Pour fournir un exemple d'analyse conceptuelle appliquée aux relations transphrastiques, nous allons maintenant examiner un échantillon significatif, à savoir la constellation formée par la cause, les motifs et le but.

En premier lieu, il faut souligner que la cause et le but ne forment pas une opposition directe, comme le suggère l'association de chacune à une forme de phrase subordonnée, à savoir à la subordonnée dite causale et à celle dite finale. En effet, l'opposition pertinente sur le plan conceptuel s'établit entre la cause et les motifs qui poussent un agent à l'action, qui incluent le but. La cause est une relation qui relie deux événements réels du monde des phénomènes, à savoir un événement antérieur qui provoque la mise en place d'un événement successif : *Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine*. Les motifs poussent un agent à accomplir une action (Daneš, 1985) : *Paul est sorti à pied parce qu'on lui a volé le vélo*. Si l'on s'arrêtait à la forme d'expression, on dirait que la structure de l'action motivée et de la cause sont parfaitement isomorphes, d'autant plus que la conjonction est la même. Les différences, cependant, sont essentielles et affleurent si l'on interroge les formes d'expression au jour de critères conceptuels portant à la fois sur le contenu des relations et sur leurs conditions de cohérence.

À la différence de la relation entre la cause et l'effet, la relation entre le motif et l'action n'est pas directe, mais comporte une décision. Pour que le vol du vélo pousse Paul à sortir à pied, il faut une décision de sa part, qu'Aristote, avec une métaphore suggestive inspirée par la vie de *la polis*, appelle « délibération » (*Étique à Nicomaque*, Livre III). Avant d'agir, Paul a passé en revue différentes options : par exemple, il aurait pu emprunter un bus, ou appeler un taxi. L'idée de décision n'est cohérente que si certains présupposés conceptuels sont satisfaits : le sujet d'une décision est un être humain libre et responsable de ses choix.

L'explicitation de la décision dans la forme linguistique est facultative, mais cohérente avec la structure conceptuelle du motif : *Paul a décidé de sortir à pied parce qu'on lui a volé le vélo*. Dans la structure conceptuelle de la cause, en revanche, il est clair qu'il n'y a aucune place pour une décision : poussé par l'eau qui a alourdi le terrain qu'il soutient, un mur ne peut pas choisir si s'effondrer ou pas.

La cause est cohérente avec les événements du monde des phénomènes ; le motif n'est cohérent qu'avec une action humaine. Cette différence peut être portée à la surface en manipulant l'expression linguistique, comme le suggère le tournant linguistique en philosophie, mais en même temps en évaluant les résultats au jour du critère de cohérence, qui est un critère conceptuel pertinent dans le cadre d'un tournant philosophique en linguistique. Les conditions de cohérence de la relation de cause affleurent grâce à une reformulation de la phrase complexe dans un fragment de texte qui se sert de la forme verbale *se passer*, dont les sujets cohérents sont les événements : *Le mur s'est effondré. Cela s'est passé parce qu'il a plu pendant une semaine*. Les conditions de cohérence de la relation de motif deviennent observables grâce à une reformulation de la phrase complexe dans un fragment de texte qui se sert du pro-prédicat *le faire*, qui n'est cohérente qu'en présence d'une action : *Paul est sorti à pied. Il l'a fait parce qu'on lui a volé le vélo*⁴. Une reformulation comme **Paul est sorti à pied. Cela s'est passé parce qu'on lui a volé le vélo*⁵ est incohérente parce qu'un motif ne demande un événement quelconque qui se passe mais exige une action faite par un agent.

La structure temporelle de la cause est linéaire et n'inclut que deux moments : la cause précède l'effet dans le monde des phénomènes. La structure temporelle du motif n'est pas linéaire mais stratifiée et inclut trois moments. Dans notre exemple – *Paul est sorti à pied parce qu'on lui a volé le vélo* – les trois moments temporels, à savoir l'événement qui pousse Paul à agir, la décision et l'action, sont décalés : l'événement inspireur et l'action se situent dans le monde des phéno-

⁴ *Le faire* est un prédicat à verbe support (Daladier 1978 ; Gross & Vivès, 1986 ; Gross, 1987, 1993, 1999, 2012 ; Giry-Schneider, 1987), l'équivalent de *faire cette action* : *Paul est sorti à pied. Il a fait cette action parce qu'on lui a volé le vélo*. Cette analyse, que je dois à mes discussions avec Gaston Gross, est confirmée par le comportement identique du pronom et du syntagme nominal. Quand ils occupent la position d'objet direct d'un verbe prédicatif, le pronom – *le* – et l'expression nominale – *cette action* – fonctionnent comme autant de reprises anaphoriques du procès antécédent, et de ce fait peuvent être remplacées par l'expression directe de l'antécédent en position de proposition objective *Paul est sorti à pied. Il m'a dit qu'il est sorti à pied parce qu'on lui a volé le vélo*. Quand les mêmes formes co-occurrent avec le verbe *faire*, elles n'admettent pas le remplacement par une proposition objective : *Paul est sorti à pied. Il a fait qu'il est sorti à pied parce qu'on lui a volé le vélo*. C'est la preuve que *faire* n'est pas utilisé comme verbe prédicatif qui prend un objet direct mais comme verbe support régi par le nom prédicatif ou par son substitut pronominal.

⁵ Lastérisque signale l'incohérence conceptuelle de la combinaison.

mènes ; la décision, au contraire, se situe dans le monde intérieur de l'agent. Il s'agit de deux lignes temporelles logiquement distinctes. Si la temporalité externe est subie, la temporalité interne est le contenu d'une attitude intentionnelle maîtrisée par l'agent qui, au moment de la décision, peut aussi bien reparcourir le passé que prévoir ou projeter le futur. Si la relation de cause est contrainte dans la cage de la succession temporelle du monde externe, la structure de la temporalité interne affecte en profondeur la structure des motifs. À côté de motifs rétrospectifs, qui évaluent des faits du passé, s'ouvre l'espace logique pour des motifs prospectifs, fondés sur la prévision ou sur l'intention qui investissent le futur (Anscombe, 1956(1968)). Le motif que nous avons observé – *Paul est sorti à pied parce qu'on lui a volé le vélo* – plonge ses racines dans le passé : il est un exemple de motif rétrospectif. *Marc a pris la voiture parce qu'il craignait la pluie* est un exemple de motif prospectif fondé sur la prévision : ce qui pousse l'agent à la décision et à l'action n'est pas quelque chose qui s'est produit dans le passé mais le contenu d'une prévision. *Marc est allé au travail à pied parce qu'il voulait faire de l'exercice* est un exemple de motif prospectif fondé sur l'intention : ce qui pousse l'agent à la décision et à l'action n'est ni quelque chose qui s'est produit dans le passé ni le contenu d'une prévision, mais le contenu d'une intention.

La structure temporelle des motifs prospectifs se distingue de la structure temporelle des motifs rétrospectifs sur deux points. En premier lieu, le motif prospectif contient quatre moments distribués entre le monde externe et le monde interne de l'agent : le moment de l'intention ou de la prévision et le moment de la décision se situent dans le monde interne de l'agent ; le moment de l'action et de la réalisation du contenu de l'intention se situent dans le monde externe. En outre, et surtout, dans le motif prospectif ce n'est pas l'action qui clôt la séquence temporelle, mais la réalisation éventuelle du contenu de l'intention ou de la prévision. Il faut souligner par ailleurs que la réalisation du contenu prévu ou projeté est une donnée empirique qui n'affecte pas la cohérence de la relation. La seule condition nécessaire pour la cohérence de l'action, en effet, est la réalité de la prévision ou de l'intention.

La différence entre prévision et intention dans le cadre des motifs prospectifs nous mène au but : le but n'est rien d'autre qu'un motif prospectif qui coïncide avec le contenu d'une intention de l'agent (Gross & Prandi, 2004). La relation exprimée par la phrase complexe *Marc est allé au travail à pied parce qu'il voulait faire de l'exercice*, en effet, est la même que celle confiée à la structure dite finale *Marc est allé au travail à pied pour faire de l'exercice*.

L'analyse comparée de la cause, des motifs et du but nous montre que nous disposons d'un système de relations conceptuelles partagées, une véritable grammaire des concepts cohérents qui, avant de fournir sa matière première

à l'expression linguistique, est à la base de notre comportement cohérent. Nous tous sommes capables de lire dans le livre ouvert du monde les relations de cause et d'interpréter les motifs et les but de nos actions et de celles de nos semblables. Le socle rocheux sur lequel notre forme de vie fonde sa cohérence, ce « noyau massif, central de la pensée humaine qui n'a pas d'histoire, ou du moins n'est pas enregistré dans les histoires de la pensée » (Strawson, 1959(1964 : 9)), est stable dans notre patrimoine de ressources partagé auquel nous faisons entièrement confiance, bien plus stable que les structures lexicales et grammaticales des langues. En premier lieu, les langues changent dans le temps. La langue dans laquelle s'exprimait Aristote nous est étrangère et il nous faut un dur exercice pour l'apprendre et avoir un accès direct à ses pensées. Le contenu de ses réflexions sur les causes des événements et sur les buts des actions humaines, au contraire, est un patrimoine dans lequel, après deux millénaires et demi, nous nous reconnaissons sans difficulté. En outre, et surtout, l'expression des structures conceptuelles partagées est variable à l'intérieur d'un même état de langue ; dans quelques cas, comme nous pourrions le constater dans le prochain paragraphe, ses formes seraient même déroutantes, si un timon conceptuel indépendant et fiable ne nous aidait pas à garder toujours la route droite.

2.2. Relations transphrastiques et propositions subordonnées

Dans la tradition grammaticale (Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 503–518), mais aussi dans la description linguistique (Kortmann, 1997) et dans la recherche typologique (Cristofaro, 2003), les relations transphrastiques sont associées à la phrase complexe comme autant de signifiés de phrases subordonnées spécifiques : les relations de cause et de but, par exemple, sont associées à la phrase dite causale et à la phrase dite finale. Cette idée, cependant, est à la fois dépourvue de support empirique et déroutante sur le plan méthodologique. Si nous confrontons les relations conceptuelles que nous avons identifiées – cause, motif, but – avec les types de propositions subordonnées décrites dans la grammaire du français, il est facile de découvrir que la corrélation postulée par la tradition grammaticale n'est pas satisfaite.

En premier lieu, à côté des phrases causales et des phrases finales nous chercherions en vain des phrases « motivaes » : c'est le signe le plus direct d'un manque de correspondance plus général entre les relations conceptuelles et les formes de phrase subordonnée. D'une part, la forme d'expression dite causale – *p parce que q* – admet d'exprimer tant la cause (7) que les motifs (8, 9), inclus le but (10). D'autre part, la même relation conceptuelle de but, comme nous l'avons

déjà observé, peut être confiée à la forme causale (10) aussi bien qu'à la forme finale (11) :

7. Le mur s'est effondré parce qu'il a plu pendant une semaine
8. Pierre est rentré à la maison parce qu'il avait oublié les clés de la voiture
9. Pierre est rentré à la maison parce qu'il craignait un orage
10. Pierre est rentré à la maison parce qu'il voulait prendre les clés de la voiture
11. Pierre est rentré à la maison pour prendre les clés

Pour compléter le tableau, force est de constater que la forme d'expression en mesure de coder le but de façon adéquate n'est pas la forme finale mais la forme dite causale, qui contient nécessairement un verbe ou un prédicat relevant de la sphère de l'intention ou qui l'impliquent : l'exemple (10), par exemple, contient le verbe *vouloir*. La forme non finie de phrase finale introduite par la préposition *pour*, qui est probablement la plus utilisée, ne code pas le constituant conceptuel essentiel de la relation finale, à savoir l'intention de l'agent. Dans ces conditions, définir le but comme le contenu d'une phrase finale est tout à fait déroutant. Observons les exemples :

12. Le fleuve traverse la plaine en traçant d'amples méandres pour se jeter dans la mer quelques kilomètres plus loin
13. Le fleuve traverse la plaine en traçant d'amples méandres dans le but de se jeter dans la mer quelques kilomètres plus loin
14. Pierre s'est couché à neuf heures pour rester éveillé toute la nuit
15. Bien qu'il se soit couché à neuf heures pour se reposer d'une longue journée de travail, Pierre est resté éveillé toute la nuit.
16. Pierre s'est couché à neuf heures dans le but de rester éveillé toute la nuit
17. Pierre s'est couché à neuf heures pour se reposer d'une longue journée de travail
18. Pierre s'est couché à neuf heures dans le but de se reposer d'une longue journée de travail

La phrase complexe (12) montre que la forme ne code pas l'intention : en effet, elle n'attribue pas au fleuve l'intention de se jeter dans la mer, comme le fait la variante (13). À la différence de *pour*, la locution *dans le but de* code l'intention du référent du sujet comme une implicature conventionnelle (Grice, 1975), qui est une composante implicite mais non effaçable du signifié de l'expression : le résultat est un signifié conflictuel interprété comme une métaphore qui attribue au fleuve une intention, et donc la nature humaine. Les mêmes remarques valent

pour le couple de phrases (14) e (16). Du fait qu'elle ne code pas l'intention de l'agent, la première est interprétée comme l'expression d'une contre-finalité qui frustre l'intention de l'agent, comme dans une relation concessive (15). Du fait qu'elle code l'intention de l'agent, la phrase (16) lui attribue une intention contradictoire. Comme (17), la phrase (18) attribuée à Pierre l'intention de se reposer, mais pas aux mêmes conditions : dans (18), l'intention est codée, alors qu'en (17) elle est inférée à partir de la nature humaine du référent du sujet, qui le met en condition d'accomplir une action finalisée. Les différences examinées soulignent le rôle des signifiés complexes conflictuels comme observatoire privilégié sur les conditions formelles et conceptuelles de la mise en œuvre des signifiés complexes, et notamment sur l'équilibre entre codage et inférence. Dans le couple d'exemples (17) et (18), l'issue cohérente neutralise la différence entre codage et inférence. Les couples (12, 13) (14, 16), en revanche, mettent en relief les limites du codage : comme la cohérence de (12) et de (14) montre que l'intention n'est pas codée par la préposition *pour*, l'incohérence de (13) et le conflit dans l'intention exprimé par (16) ne se justifient que si l'intention est codée par la locution *dans le but de*.

La conclusion est incontournable. Les relations transphrastiques comme la cause, le motif et le but sont des structures conceptuelles partagées, indépendantes des aléas de leurs formes d'expression multiples et accessibles tant à la pensée cohérente de la part de l'utilisateur – à l'inférence – qu'à une analyse rigoureuse de la part du linguiste.

2.3. De la phrase au texte : structures descendantes et structures ascendantes

S'il est vrai que les relations transphrastiques sont des relations conceptuelles symétriques qui relient par un pont conceptuel des procès indépendants, la conclusion est obligée : relier avec des ponts conceptuels cohérents des énoncés indépendants et de même rang n'est autre chose que l'essence du texte, sa *quidditas*, comme le rappelle Conte (1988(1999 : 29)). Dans le fragment de texte cohérent *L'orage a provoqué un éboulement. La route est coupée*, en effet, nous reconnaissons la même relation de cause confiée à la phrase complexe *La route est coupée parce que l'orage a provoqué un éboulement*. Si l'approche traditionnelle voit l'expression des relations transphrastiques dans la phrase complexe comme allant de soi, notre approche l'envisage comme un choix marqué pour lequel il est nécessaire de fournir des raisons fonctionnelles. Pour ce faire, il faut s'interroger sur les relations, tantôt non marquées et tantôt marquées entre la structure

des relations transphrastiques d'une part, et la structure de la phrase complexe subordinative et la structure du texte d'autre part.

Si nous comparons la structure d'une phrase et la structure d'un texte, nous constatons qu'elles présentent des caractéristiques incommensurables. À la différence de la structure d'une phrase, unifiée par une charpente grammaticale unitaire, la structure d'un texte prend forme directement sur le plan du contenu, où elle construit sa complexité pas après pas. S'il est vrai que tant une phrase qu'un texte ont une structure, force est de reconnaître que les structures linguistiques rentrent dans deux types qui présentent des propriétés opposées : les structures que nous pouvons appeler descendantes et les structures ascendantes. Le passage de la phrase au texte nous conduit d'un type de structure à l'autre.

Dans les structures descendantes, le tout – la structure complexe – a la priorité logique par rapport aux parties : aux constituants. Les constituants, réciproquement, tirent leur valeur de la relation qu'ils entretiennent avec la structure complexe. Un exemple de structure descendante est la structure d'un bâtiment : les parties qui le forment acquièrent une valeur sur la base de leur fonction dans la statique de la construction. Dans une cathédrale gothique, par exemple, les piliers, les croisières, les contreforts et les arcs-boutants se définissent à partir de leur position dans la structure du bâtiment et de leur fonction de contribuer ensemble à garantir sa statique.

Dans les structures ascendantes, la relation entre le tout et les parties se renverse : la structure du tout résulte de la combinaison de parties constituantes qui jouissent chacune d'une priorité logique par rapport à la combinaison. Un exemple est la configuration urbanistique d'une ville, formée de bâtiments et d'espaces libres indépendants l'un de l'autre. Si un bâtiment est démoli pour faire place à un jardin, ou si une ancienne usine est transformée en une salle de concert entourée d'un parc, la physionomie d'une partie de la ville change, mais ce changement ne se répercute pas sur la structure de chacun des autres quartiers et bâtiments.

Parmi les expressions linguistiques, le cas paradigmatique de structure descendante est le noyau de la phrase nucléaire simple, alors que la structure ascendante trouve sa forme la plus typique dans le texte. Le noyau d'une phrase est une hiérarchie de relations grammaticales formelles qui se dessine au fur et à mesure que la phrase est analysée progressivement dans ses constituants jusqu'aux constituants ultimes. À l'intérieur de la hiérarchie, chaque relation grammaticale se définit à partir de sa position dans la structure complexe qui l'englobe. Dans une phrase transitive comme *Pierre admire la fresque*, par exemple, le sujet et l'objet direct ont la même forme – il s'agit d'expressions nominales – mais des positions différentes. Le sujet est un constituant immédiat de la phrase, la contrepartie du prédicat, alors que l'objet direct est un constituant immédiat du prédicat,

la contrepartie d'un verbe transitif. La structure d'un texte répond à un critère d'organisation opposé. La structure d'un texte est le résultat de la connexion d'au moins deux procès, signifiés de deux phrases indépendantes sur le plan grammatical, par un pont conceptuel qui est indépendant des deux. Une structure comme *L'orage a provoqué un éboulement. La route est coupée*, par exemple, forme un texte parce que les procès juxtaposés sont reliés sur le plan conceptuel par une relation cohérente de cause en l'absence de toute connexion grammaticale.

La distinction entre structures ascendantes et descendantes est un premier pas, nécessaire mais non suffisant, pour identifier la différence entre la phrase et le texte, car les structures linguistiques présentent une dimension supplémentaire : comme la langue en tant que système, toutes les expressions de chaque niveau, du signe simple au texte, sont des structures organisées sur deux plans – l'expression et le contenu (Hjelmslev, 1943(1971)) – qui ne sont pas isomorphes (Prandi, 2023 : 94–97). La présence de deux plans ajoute une dimension perpendiculaire à la distinction entre la phrase et le texte. La phrase est en premier lieu une hiérarchie de relations formelles, alors que le texte est un premier lieu un réseau de relations conceptuelles. Si nous prenons en charge les deux dimensions – l'opposition entre structures descendantes et structures ascendantes d'un côté, la priorité logique de l'expression ou du contenu de l'autre – nous pouvons conclure que le noyau de la phrase est une structure formelle descendante, alors que le texte est une structure conceptuelle ascendante.

3. La fonction de la phrase complexe subordonnée : la perspective communicative

Si maintenant nous revenons aux relations transphrastiques et à leurs formes d'expression, une réflexion s'impose : la structure conceptuelle des relations transphrastiques est ascendante, leur forme d'expression est ascendante dans le texte, quand deux phrases indépendantes sont juxtaposées et reliées à *posteriori* par un pont conceptuel, et descendante dans la phrase complexe, quand une proposition subordonnée entre comme un constituant dans la structure unitaire d'une phrase superordonnée. Si cela est vrai, la conséquence est que les relations transphrastiques et leurs formes d'expression sont isomorphes dans le texte mais pas dans la phrase complexe. La question de l'isomorphisme entre expressions et contenus nous amène tout droit à la question de la motivation iconique des formes d'expression. L'isomorphisme entre expression et contenu, en effet, n'est

pas une condition nécessaire pour la signification des expressions complexes, mais il est une condition nécessaire pour leur motivation iconique.

La question sur la nature de la syntaxe, formelle et autonome ou instrumentale et iconique, traverse comme une véritable faille théorique toute la linguistique contemporaine. Traditionnellement, l'alternative entre autonomie et motivation de la syntaxe est vue comme exclusive : la syntaxe dans son ensemble est ou autonome (Bloomfield, 1933 ; Harris, 1946 ; Wells, 1947 ; Chomsky, 1957) ou instrumentale vis-à-vis des contenus conceptuels et donc iconique (McCawley, 1970(1971) ; Lakoff, 1971 ; Fillmore, 1968 ; Haiman, 1985 ; Langacker, 1987 ; Dik, 1997). Pour Chomsky (1957 : 17), « grammar is autonomous and independent of meaning », et « *uniquely* determines [...] semantic interpretation » (Chomsky, 1966 : 5). Pour Haiman (1985 : 2), « The linguistic form is a diagram of conceptual structure ». Les deux instances méthodologiques opposées partagent un présupposé commun : les structures de l'expression et les structures du contenu sont isomorphes. Que ce soit l'expression à modeler le contenu ou le contenu à modeler l'expression, la forme des deux ne peut qu'être la même. Or, si nous vérifions que dans la structure de chaque phrase des structures syntaxiques motivées par le contenu, et donc isomorphes, prennent le relais de structures syntaxiques autonomes non isomorphes, et que donc le présupposé de l'isomorphisme n'est pas toujours satisfait, l'idée de l'incompatibilité entre l'autonomie de la syntaxe et la motivation conceptuelle perd son fondement. Aucun obstacle logique n'empêche une syntaxe autonome d'interagir avec un système de concepts tout aussi autonome, avec un éventail d'issues hétérogènes qui peuvent être vérifiées dans la structure des formes d'expression. Si cela est vrai, la question sur l'autonomie de la syntaxe devient une question empirique qui ne porte pas sur sa présence ou absence mais sur ses limites.

Le passage d'une syntaxe autonome à une syntaxe motivée et la corrélation entre isomorphisme et motivation peuvent être observés d'une façon directe dans la structure de la phrase simple. Si nous comparons la structure formelle du noyau de la phrase – la combinaison entre un syntagme nominal, le sujet, et un syntagme verbal, le prédicat – avec la structure conceptuelle du noyau du procès, nous constatons que le présupposé de l'isomorphisme n'est pas satisfait, du moins dans les langues qui présentent un alignement nominatif-accusatif. La structure conceptuelle du procès a un centre : le prédicateur, typiquement un verbe, contrôle le nombre et le contenu de tous ses arguments, inclus l'argument confié au sujet. La structure distributionnelle de la phrase nucléaire, au contraire, n'a pas de centre : il s'agit d'une structure exocentrique⁶ qui contient deux constituants

⁶ Pour la distinction entre constructions endocentrique et exocentrique, voir Bloomfield (1933 : 194).

appartenant à des classes en distribution complémentaire – un syntagme nominal et un syntagme verbal – dont la combinaison produit une phrase, et donc une structure qui n'appartient à aucune des deux. L'absence d'isomorphisme soustrait à la motivation iconique son espace logique. Dans les langues qui partagent l'alignement nominatif-accusatif, le sujet grammatical a une forme propre qui code le premier argument de tout procès, indépendamment de la nature verbale ou nominale du prédicat et, à plus forte raison, de la valence (Tesnière, 1959(1965)) et du contenu du prédicateur. De ce fait, la structure sujet – prédicat est une structure formelle autonome qui ne reflète la structure d'aucun procès et est compatible avec tous.

À la différence de la relation entre le sujet et le prédicat, le prédicat présente une structure syntaxique qui est isomorphe à la structure conceptuelle du procès : le prédicat contient autant de compléments du verbe qu'il y a d'arguments excédant le premier, confié au sujet. Donc, sa structure formelle reflète comme un diagramme⁷ la section correspondante du procès. La présence d'une motivation diagrammatique, et donc l'isomorphisme, n'implique pas l'iconicité au niveau de la structure formelle interne des différents constituants syntaxiques, mais ouvre sa possibilité logique. L'observation de la structure interne des compléments confirme cette hypothèse : au jour du paramètre de la motivation iconique, les compléments se comportent de deux façons opposées. La nature autonome ou iconique des compléments dépend de la présence ou de l'absence de relations grammaticales, et donc d'une propriété ouverte à l'observation empirique.

L'exemple par excellence de relation grammaticale autonome interne au prédicat est l'objet direct. Comme le sujet, l'objet direct se caractérise par des propriétés formelles exclusives. En tant que tel, il n'est pas associé à un argument spécifique mais il est prêt en accueillir plusieurs en fonction du contenu relationnel du prédicateur qui le contrôle. Dans les exemples suivants, le rôle de l'objet direct passe du patient (19), au résultat d'une action (20), à l'expérienceur passif (21), au stimulus (22) et au destinataire (23) :

19. Marc a réparé le vélo
20. Botticelli a peint cette Nativité
21. L'orage a terrorisé Béatrice
22. Béatrice craint les orages
23. Marc a informé les élèves de l'horaire des cours

⁷ Parmi les icônes (Peirce, 1902(1978)), on distingue les images, qui se basent sur une ressemblance ponctuelle, des diagrammes (Jakobson, 1966), qui reflètent un réseau de relations.

Le cas le plus significatif d'une forme d'expression qui reflète comme une icône son contenu conceptuel est celui des arguments locatifs des verbes d'état, de mouvement et de déplacement. Les verbes de déplacement, par exemple, contiennent typiquement trois arguments : l'instigateur, l'entité qui bouge et la destination. À la différence des deux premiers arguments, confiés au sujet et à l'objet direct, la destination n'est pas associée à une relation grammaticale indépendante, mais est identifiée immédiatement comme une relation conceptuelle, et notamment comme une relation spatiale, dont le contenu motive la structure de la forme d'expression. La préposition, notamment, est choisie à l'intérieur d'un paradigme très vaste en fonction de sa capacité à dépeindre avec exactitude une relation spatiale donnée : par exemple, *Jean a envoyé son fils en face de la cathédrale / derrière la cathédrale / au sommet du clocher de la cathédrale / au fond de la nef de la cathédrale*, et ainsi de suite⁸.

Comme le montre le cas de la destination, la motivation iconique ouvre en même temps l'espace logique pour les options et les choix. En présence de relations grammaticales, la langue impose des règles rigides : un exemple est la sélection de la préposition qui introduit l'objet prépositionnel (Steinitz, 1969) des verbes intransitifs à deux arguments, qui n'est pas laissée au choix du locuteur mais est sélectionnée par le verbe : *renoncer*, par exemple, sélectionne *à*, *dépendre*, *de*, *compter*, *sur*, et ainsi de suite. Quand la forme de codage est iconique et donc motivée, la langue n'impose pas à l'usager une forme exclusive, mais lui offre, pour chaque relation conceptuelle, un répertoire d'options parmi lesquelles il est libre de choisir. À la différence de la motivation, cependant, l'ouverture d'un espace logique pour les options et le choix n'est pas nécessairement une conséquence de l'isomorphisme ; au contraire, il y a des cas où l'alternative entre une forme d'expression isomorphe et non isomorphe s'offre à son tour comme une option et donc comme l'objet d'un choix. Ce point nous approche de l'identification de la valeur fonctionnelle de la phrase complexe dans l'expression des relations transphrastiques.

L'alternative entre formes d'expression isomorphes et non isomorphes fait à son tour l'objet d'un choix dans deux cas : dans l'expression des relations conceptuelles marginales d'un procès simple et des relations transphrastiques. La spécification

⁸ Je parle du codage relationnel pour la structure syntaxique du noyau de la phrase, qui est formée par une hiérarchie de relations grammaticales formelles indépendante des contenus conceptuels, et de codage ponctuel pour l'expression directe de relations conceptuelles indépendantes : par exemple, l'instrument ou les relations spatiales. Le codage ponctuel est confié directement à la forme d'expression isolée, et notamment à une préposition, sans la médiation d'un réseau de relations grammaticales indépendantes. En fonction du contenu de la préposition, le codage ponctuel est une valeur graduée qui s'étend du sous-codage au codage adéquat au surcodage (Prandi, 2004 : 61–62).

des arguments du prédicateur dans le noyau du procès ne peut qu'avoir lieu à l'intérieur de la structure de la phrase. Au-delà du noyau, comme nous l'avons constaté, l'expression des couches de relations conceptuelles marginales associées à un procès simple et des relations transphrastiques peut avoir lieu tant à l'intérieur d'une structure de phrase unitaire que dans la dimension textuelle. Le noyau d'une action comme *Jean a coupé le bois*, par exemple, est prêt à recevoir l'expression d'un rôle marginal comme l'instrument tant à l'intérieur d'une seule et même phrase – *Jean a coupé le bois avec cette hache* – que dans un fragment de texte cohérent grâce à des instruments de cohésion appropriés : *Jean a coupé le bois. Il l'a fait avec cette hache*. Également, la phrase complexe *La route est coupée parce que l'orage a provoqué un éboulement* et les fragments de texte *L'orage a provoqué un éboulement. La route est coupée ; La route est coupée : L'orage a provoqué un éboulement* expriment la même relation de cause. Or, comme le procès simple et les connexions transphrastiques d'une part, et la phrase et le texte d'autre part, n'ont pas la même structure, il est clair que le choix radical entre grammaire et texte remet en question l'isomorphisme entre formes d'expression et contenus conceptuels. Examinons les différentes options dans le détail.

Un procès simple élargi présente une structure conceptuelle descendante. Par conséquent, son expression est isomorphe dans la phrase, dont la structure est tout aussi descendante, mais pas dans le texte, dont la structure est ascendante. La connexion transphrastique présente une structure ascendante. Par conséquent, son expression est isomorphe dans le texte, dont la structure est tout aussi ascendante, mais pas dans la phrase complexe, dont la structure est descendante. L'absence d'isomorphisme entre la structure conceptuelle et la forme d'expression fournit un critère pour discriminer, au niveau de la fonction idéationnelle (Halliday, 1970), les formes d'expression non marquées des formes marquées : dans l'expression tant des rôles marginaux que des relations transphrastiques, nous pouvons considérer comme non marquée la structure isomorphe – qui reflète la structure conceptuelle – et marquée l'option non isomorphe. Dans l'expansion du procès simple, l'option non marquée est la phrase et l'option marquée le texte ; dans la connexion transphrastique, la relation est renversée : l'option non marquée est le texte et l'option marquée la phrase.

S'il est vrai que la disponibilité d'options multiples demande une motivation fonctionnelle pour chaque choix et que la motivation présuppose l'isomorphisme, la motivation des choix marqués, à savoir du texte dans l'expansion du procès simple et de la phrase complexe dans la connexion transphrastique, ne relève pas de la fonction idéationnelle, dans laquelle le présupposé de l'isomorphisme n'est pas satisfait. En effet, elle répond à la fonction que Halliday (1970) qualifie de textuelle, qui envisage les structures syntaxiques comme autant d'instruments au

service de la perspective communicative (Mathesius, 1928(1964) ; Daneš, 1974, 1974 ; Firbas, 1970, 1974, 1992) et notamment du dynamisme communicatif (Firbas, 1964) : au lieu de refléter la structure du contenu conceptuel, la structure de l'expression reflète des hiérarchies de poids communicatif.

En présence d'un procès simple, le choix marqué permet de fractionner l'expression d'une structure conceptuelle unitaire en unités communicatives distinctes, ce qui confère à chacune un poids communicatif plus élevé. En présence d'une connexion transphrastique, la phrase complexe impose une perspective communicative hiérarchique en haut-relief à une structure conceptuelle en tant que telle symétrique et aplatée. Pour saisir le point, confrontons une séquence de phrases juxtaposées (24), qui est isomorphe à la relation conceptuelle, et une phrase complexe subordinative (25), qui ne l'est pas :

24. Marie était un train d'écrire une lettre. Tout d'un coup, Jean entra dans la pièce
25. Pendant que Marie écrivait une lettre, Jean entra dans la pièce

Dans la juxtaposition (24), chaque phrase indépendante a sa perspective communicative et il n'y a pas de perspective unitaire qui inclut les deux. Comme dans une galerie de portraits, chaque tableau est fermé dans son cadre. La phrase complexe (25), au contraire, impose aux procès reliés un cadre syntaxique unitaire, et donc une perspective communicative à son tour unitaire. Comme dans un tableau de la Renaissance, le procès principal – l'entrée de Jean – occupe le premier plan sur le fond du procès subordonné. À la perspective interne à chaque phrase, qui présente une progression d'un thème à un foyer, s'ajoute une perspective unitaire de la phrase complexe, distribuée entre un procès de premier plan et un procès de fond. Dans la phrase complexe, la hiérarchie entre information de premier plan et information de fond reproduit en miniature la hiérarchie qui caractérise le texte narratif entre la progression des événements et la description des scènes qui les accueillent. Le facteur commun au macrocosme du texte narratif et au microcosme de la phrase complexe est la distribution complémentaire des temps verbaux de base autours desquels s'organisent les relations temporelles de la narration avec leurs implications aspectuelles (Weinrich, 1964) : le passé simple, qui est le temps de la narration des événements du premier plan, et l'imparfait, qui est le temps de la description des référents, des milieux et des procès placés sur le fond.

La conclusion est incontournable. La tradition grammaticale voit dans la phrase complexe l'instrument d'élection de la connexion transphrastique, et donc un instrument au service de la fonction idéationnelle. Or, l'analyse des données encourage l'hypothèse que le privilège de la phrase complexe réside plutôt dans

sa capacité d'imposer une perspective hiérarchique en haut-relief à une relation conceptuelle symétrique, valorisant le manque d'isomorphisme entre forme et contenu idéationnel comme une ressource précieuse au service de la perspective communicative.

Références citées

- Anscombe, G. E. M. (1956(1968)). Intention. *Proceedings of the Aristotelian Society* 57, 321–332. (Réimpr. dans A. R. White (éd.), *The Philosophy of Action* (144–152). Oxford: Oxford University Press).
- Aristote (1959). *Éthique à Nicomaque*. Vrin.
- Bloomfield, L. (1933(1970)). *Language*. Holt, Rinehart and Winston. (*Le langage*. Payot).
- Chomsky, N. A. (1957(1969)). *Syntactic Structures*. Mouton. (*Structures syntaxiques*. Seuil).
- Cristofaro, S. (2003). *Subordination*. Oxford University Press.
- Daladier, A. (1978). *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- Daneš, F. (1974). Functional sentence perspective and the organization of the text. Dans F. Daneš (éd.), *Papers in Functional Sentence Perspective* (106–128). Mouton.
- Daneš, F. (1985). Some remarks on causal relationships in language and text. *Recueil Linguistique de Bratislava* 8, 151–157.
- Dik, S. C. (1997). *The Theory of Functional Grammar. Part I: The Structure of the Clause*, 2^{ème} éd. Mouton De Gruyter.
- Fillmore, Ch. J. (1968). The case for case. Dans E. Bach & R. Harms (éds.), *Universals in Linguistic Theory* (1–88). Holt, Rinehart & Winston.
- Firbas, J. (1964). On defining the theme in functional sentence analysis. *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 267–80.
- Firbas, J. (1970). On the interplay of means of FSP. Dans *Actes du X^{ème} congrès international des linguistes, Vol. II* (741–745). Éditions de L'Académie de la République Socialiste de Roumanie.
- Firbas, J. (1974). Some aspects of the Czechoslovak approach to problems of FSP. Dans F. Daneš (éd.), *Papers in Functional Sentence Perspective* (11–37). Mouton.
- Firbas, J. (éd.) (1992). *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Discourse*. Cambridge University Press.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Droz.

- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. Dans P. Cole & J. L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics* 3 (41–58). Academic Press.
- Gross, G. (1987). *Les constructions converses du français*. Droz.
- Gross, G. (1993). Trois applications de la notion de verbe support. *L'information grammaticale* 59, 16–23.
- Gross, G. (1999). Verbes supports et conjugaison nominale. *Revue d'études francophones* 9, 70–92.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Gross, G. & Prandi, M. (2004). *La finalité: fondements conceptuels et genèse linguistique*. De Boeck-Duculot.
- Gross, G. & Vivès, R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. *Langue française* 69, 5–27.
- Haiman, J. (1985). Introduction. Dans J. Haiman (éd.), *Iconicity in Syntax* (1–7). John Benjamins.
- Haiman, J. & Thompson, S. A. (1988). *Clause combining in grammar and discourse*. John Benjamins.
- Halliday, M. A. K. (1970). Language structure and language function. Dans J. Lyons (éd.), *New Horizons in Linguistics* (140–165). Penguin Books.
- Harris, Z. (1946). From Morpheme to Utterance. *Language* 22, 161–183.
- Hjelmlev, L. (1943(1971)). *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*. Bianco Lunos Bogtrykkeri. (*Prologomènes à une théorie du langage*. Minuit).
- Jakobson, R. (1966). À la recherche de l'essence du langage. *Diogène* 51, 22–38.
- Kortmann, B. (1997). *Adverbial Subordination*. Mouton De Gruyter.
- Lakoff, G. (1971). Presuppositions and relative well formedness. Dans D. D. Steinberg & L. A. Jakobovits (éds), *Semantics* (329–340). Cambridge University Press.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar, I*. Stanford University Press.
- Lehmann, Ch. (1988). Towards a typology of clause linkage. Dans J. Haiman & S. A. Thompson (éds), *Clause Combining in Grammar and Discourse* (181–225). John Benjamins.
- Lehmann, Ch. (2018). Linguistic concepts and categories in language description and comparison. Dans M. Chini & P. Cuzzolin (éds), *Tipologia, acquisizione, grammaticalizzazione – Typology, Acquisition, Grammaticalization Studies*. Franco Angeli.
- Longacre, R. E. (1985(2007)). *Sentences as combinations of clauses*. Dans T. Shopen (éd.), *Language typology and syntactic description. Vol. 2. Complex constructions*, 2^{ème} éd. (235–286). Cambridge University Press.
- Lyons, J. (1977). *Semantics, Vol. I*. Cambridge University Press.
- Mathesius, V. (1928(1964)). On linguistic characterology with illustration from modern English. *Actes du premier congrès international des linguistes*, 56–63. Mouton. Réimpr.

- dans J. Vachek (éd.), *A Prague School Reader in Linguistics* (59–67). Indiana University Press.
- Matthiessen, Ch. & Thompson, S. A. (1988). The structure of discourse and ‘subordination’. Dans J. Haiman & S. Thompson (éds), *Clause Combining in Grammar and Discourse* (275–317). John Benjamins.
- McCawley, J. D. (1971). Where do noun phrases come from? Dans D. D. Steinberg & L. A. Jakobovits (éds), *Semantics* (217–231). Cambridge University Press.
- Peirce, Ch. S. (1902(1962)). *Logic and Semiotic: Theory of Signs*. Dans C. S. Peirce (éd.), *Philosophical Writings* (98–119). Dover.
- Prandi, M. (2004). *The Building Blocks of Meaning*. John Benjamins.
- Prandi, M. (2023). De la dimension relationnelle du lexique à la syntaxe : une frontière à retracer. Dans A. Roig & A.-G. Toutain (éds.), *Concert mondial de linguistique. Mélanges offerts à Franck Neveu* (91–103). ENS Éditions.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France.
- Rorty, R. (éd.) (1967). *The Linguistic Turn: Recent Essays in Philosophical Method*. The University of Chicago Press.
- Saussure (de), F. (1916(1972)). *Cours de linguistique générale*. Payot.
- Steinitz, R. (1969). *Adverbial-Syntax*. Akademie Verlag.
- Strawson, P. F. (1959(1978)). *Individuals. An essay in Descriptive Metaphysics*. Methuen & Co.
- Tesnière, L. (1959(1966)). *Éléments de syntaxe structurale, 2^{ème} éd.* Klincksieck.
- Weinrich, H. (1964). *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*. Kohlhammer.
- Wells, R. (1947). Immediate constituents. *Language* 23, 81–117.